



EN ACTION

Vol 36 | No 6 | Mai 2023

Conseil national extraordinaire du 15 mai

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org

INFORMER, PRÉPARER, MOBILISER!

Toute négociation nécessite un solide rapport de force. Face au gouvernement Legault, qui a cherché par tous les moyens à outrepasser le Comité de négociation dûment mandaté par les représentantes des membres de la FIQ, la négociation actuelle ne fait pas exception.

De l'élaboration du cahier de nos demandes, à laquelle vous avez participé massivement, jusqu'à la consultation sur les offres patronales qui est en cours et qui a connu un départ fulgurant, c'est en mettant l'ensemble des membres de la FIQ à contribution et en misant sur un processus de négociation transparent que vos représentantes au Comité de négociation travaillent à l'établissement de ce rapport de force. Tout est mis en place pour que vous ayez en main les informations qui vous permettent d'être au cœur de la négociation de vos conditions de travail. Parce que l'information est la clé du pouvoir.

Ce pouvoir doit maintenant s'exprimer dans des actions de solidarité concrètes et visibles. Suivant la fin de la consultation sur les dernières offres patronales, vous serez appelées à participer à des actions de mobilisation. Soyez prêtes à répondre à l'appel de vos représentantes syndicales locales et à les soutenir dans leur travail. Toutes

et chacune d'entre nous portons la responsabilité de bâtir notre rapport de force, en toute solidarité.

L'intensification des actions de mobilisation doit se faire en concordance avec ce qui se passe à la table de négociation. La pression appliquée doit être suffisante pour forcer la partie patronale à se rapprocher toujours plus des demandes légitimes des professionnelles en soins, tout en ne laissant aucune emprise au gouvernement qui tente déjà d'étiqueter les syndicats comme étant intransigeants et irresponsables.

Cette progression dans les actions de mobilisation pave la voie vers le moyen de pression ultime qu'est la grève, si elle s'avérait nécessaire. À cet effet, vos représentantes au conseil national extraordinaire ont bénéficié d'une présentation complète portant sur les dispositions légales encadrant l'exercice du droit de grève. S'en est suivi un panel, composé de militantes de longue date à

la FIQ, qui ont brossé un portrait détaillé de leur expérience des grèves menées en 1989 et en 1999, qui ont marqué l'histoire du mouvement syndical québécois.

Enfin, le Comité de négociation a présenté l'état des travaux à la table. Après un début qui s'est avéré lent, voire difficile, la détermination du Comité a porté fruits. Le rythme des travaux s'est significativement accéléré et les discussions sont maintenant bien engagées, malgré qu'il subsiste un écart important entre les besoins des professionnelles en soins et les offres du gouvernement

Mais rien ne sera gagné sans une forte mobilisation de chacune d'entre nous. ■



1. Patricia Pouliot, Syndicat des professionnelles en soins de Chaudière-Appalaches

2. Julie Daignault, Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides

3. Ann Déry, Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CUSM

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 36, n° 6, mai 2023 | Publié par le service Communication | Tirage : 80 000 exemplaires |

Montage graphique : Coopérative Belvédère communication | Photo couvert (bandeau) : Caroline Savard, Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec | Photographies : Jessy Brown | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à figsante.qc.ca |

ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | figsante.qc.ca | info@figsante.qc.ca



LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET LES PROFESSIONNELLES EN SOINS, TOUJOURS AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Les semaines passent et la santé semble toujours se frayer un chemin dans l'actualité, preuve que l'état du réseau est réellement préoccupant pour les Québécoises et les Québécois. Que ce soit lorsqu'on parle des enjeux de l'examen de l'OIIQ et de la relève infirmière, du projet de loi n° 15 ou du retard à rattraper sur les listes d'attente en chirurgies, le discours de la FIQ reste le même : faire valoir l'importance du rôle joué par les professionnelles en soins auprès de leurs patient-e-s. Dans tous ces dossiers, votre voix compte. Parce que sans vous, il n'y a pas de soins. Point.

Si attaquer les organisations syndicales reste un sport apprécié au sein de la Coalition Avenir Québec, force est de constater que nous ne sommes pas seules à nous préoccuper des méthodes musclées choisies par le ministre de la Santé pour réorganiser le réseau. La plupart des groupes qui ont participé aux travaux de la commission parlementaire sur le projet de loi n° 15 l'ont dit : il faut préserver le réseau public, rapprocher les gestionnaires du terrain et, surtout, améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Et pour bien jouer votre rôle de soignante, c'est simple au fond, vous avez besoin de bonnes conditions de travail et d'exercice, d'être valorisées. Pourtant, le gouvernement semble encore avoir de la difficulté à comprendre le message. On croit sentir que la négociation pour le renouvellement de la convention collective entre dans une nouvelle phase, alors espérons que ce sera pour le mieux!

UN GOUVERNEMENT SOUS PRESSION

L'exemple du maintien de l'équité salariale est flagrant : ça fait deux ans que le gouvernement repousse l'exercice 2015-2020, pourtant prévu à la loi, qui vise à prévenir la discrimination salariale. Il a fallu que toutes les portes se referment devant lui pour qu'enfin, il daigne débiter les travaux.

La bonne nouvelle, c'est que finalement, au cours des prochains mois, les emplois à prédominance féminine occupés par les professionnelles en soins seront évalués en fonction des changements survenus entre 2015 et 2020 et comparés à des métiers à prédominance masculine équivalents dans la fonction publique et parapublique québécoise. Les salaires pourraient alors être ajustés en conséquence.

Les militantes du comité ad hoc sur le maintien de l'équité salariale sont prêtes depuis longtemps à réaliser ce

travail colossal. Comme c'est un dossier très technique, régi par la loi, n'hésitez pas à consulter le site [Web](https://www.web) et à poser vos questions à vos représentantes syndicales.

Si l'été c'est fait pour jouer, malheureusement, ce ne sera pas le cas pour plusieurs d'entre vous qui devrez pallier l'absence de planification des gestionnaires du réseau. Le gouvernement brille actuellement par son absence alors que nous nous attendions à un plan concret pour passer à travers l'été. Évidemment, nous avons quelques idées à lui proposer : mettre fin aux mesures coercitives des employeurs, favoriser les incitatifs, notamment financiers, trouver des solutions à échelle humaine avec vos syndicats et améliorer significativement la prévisibilité de vos horaires.

J'en profite pour vous souhaiter à nouveau un bon Mois des professionnelles en soins! ■



1. Stéphanie Goulet, Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est
2. Nancy Hogan, Syndicat interprofessionnel du CHU de Québec
3. Stavros Birbatakos, Syndicat des professionnelles en soins du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
4. Julie Boivin, Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean
5. Sébastien Bouchard, Syndicat interprofessionnel de la santé de l'IUCPQ
6. Julie Lebrun, Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec